

## Conseil d'établissement

### Compte rendu de la réunion du Conseil d'établissement de l'école Saint-Isaac-Jogues tenue le mercredi 7 juin 2023 à 18 h 30 en présentiel

Type de réunion	Mensuelle régulière														
Animateur	Mariève Cadoret														
Greffière	Marie-Pier Morand														
Présents	<table> <tr> <td>Odile Saint-Louis</td> <td>Claire Baujard</td> </tr> <tr> <td>Mariève Cadoret</td> <td>Nancy Carmel</td> </tr> <tr> <td>Catherine Fortin</td> <td>Diane Pelletier</td> </tr> <tr> <td>Nathalie Picard</td> <td>François de la Sablonnière Tremblay</td> </tr> <tr> <td>Nadine Lajeunesse</td> <td>Marie-Pier Morand</td> </tr> <tr> <td>Isabelle Tincler</td> <td>Abdelhamid Hadj Said</td> </tr> <tr> <td>Laurent Rozencwajg</td> <td>Marc Robillard</td> </tr> </table>	Odile Saint-Louis	Claire Baujard	Mariève Cadoret	Nancy Carmel	Catherine Fortin	Diane Pelletier	Nathalie Picard	François de la Sablonnière Tremblay	Nadine Lajeunesse	Marie-Pier Morand	Isabelle Tincler	Abdelhamid Hadj Said	Laurent Rozencwajg	Marc Robillard
Odile Saint-Louis	Claire Baujard														
Mariève Cadoret	Nancy Carmel														
Catherine Fortin	Diane Pelletier														
Nathalie Picard	François de la Sablonnière Tremblay														
Nadine Lajeunesse	Marie-Pier Morand														
Isabelle Tincler	Abdelhamid Hadj Said														
Laurent Rozencwajg	Marc Robillard														
Observateur	Aucun														
Absents	Aucun														

#### Ouverture de la réunion

Ouverture de la rencontre à 18h29, il y a quorum (7 parents présents).

#### 1- Adoption de l'ordre du jour

Nathalie Picard propose, Isabelle Tincler appuie. Adopté à l'unanimité.

#### 2- Adoption du procès-verbal de la réunion du 24 mai 2023

Catherine Fortin propose, Isabelle Tincler appuie. Adopté à l'unanimité.

#### 3- Parole au public

Pas de public

#### 4- Mot de la présidente



Mme Odile St-Louis informe les membres du conseil d'établissement que ce sera sa dernière année à titre de présidente du CÉ. Elle demeurera par contre à titre de parent.

Il est aussi nommé que trois postes seront à combler l'an prochain, puisque les mandats de Nathalie Picard, Isabelle Tincler et Mariève Cadoret se terminent.

## 5- Mot de la direction

<b>Approbation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Budget pro-forma</b> La direction présente les budgets sommaires et détaillés aux membres du conseil d'établissement. On informe donc les membre des fonds qui serviront à payer les effectifs pour l'année scolaire 2023-2024.  Odile St-Louis propose, Laurent Rozencwajg appuie. Adopté à l'unanimité.</li><li>- <b>Mesures protégées</b> La direction doit faire annuellement une reddition de comptes pour certaines mesures protégées. Dans le cas de notre école, on parle ici des mesures en lien avec l'aide alimentaire, le programme de tutorat, le bien-être à l'école ainsi que les sorties scolaires. Il est donc présenté aux membres les sommes qui ont été reçues et les dépenses pour chacune de ces mesures.  Nathalie Picard propose, Laurent Rozencwajg appuie. Adopté à l'unanimité.</li><li>- <b>Règles du SDG et montants chargés aux parents</b> Le document des règles du service de garde est présenté aux membres du conseil d'établissement. Il est entre autres nommé que le tarif journalier sera augmenté à 9,20\$, tel que requis par le Ministère. On nomme aussi qu'une période de leçons sera ajoutée en fin de journée, tel que discuté lors d'un conseil d'établissement précédent.  Isabelle Tincler propose, Catherine Fortin appuie. Adopté à l'unanimité.</li><li>- <b>Bilan des résolutions</b> La direction présente le bilan des résolutions qui ont été adoptées cette année afin de transférer le montant total de 11 783,71\$ du fonds 4 vers le fonds 9.  Nathalie Picard propose, Nadine Lajeunesse appuie. Adopté à l'unanimité.</li><li>- <b>Rapport annuel</b> Le rapport annuel élaboré en collaboration avec la présidente du conseil d'établissement est présenté aux membres du CÉ. On y fait un retour sur les membres qui constituaient le conseil d'établissement pour l'année scolaire 22-23, les rencontres qui ont eu lieu ainsi que les points d'adoption et d'approbation qui ont été discutés.</li></ul>
--------------------	---

	<p>Diane Pelletier propose, Catherine Fortin appuie. Adopté à l'unanimité.</p> <p>- <b>Approbation pour fête de la rentrée</b></p> <p>La direction demande aux membres du conseil d'établissement d'approuver une dépense de 1500 à 2000\$ pour la fête de la rentrée de l'année scolaire 23-24.</p> <p>Catherine Fortin propose, Nadine Lajeunesse appuie. Adopté à l'unanimité.</p>
<p><b>Information</b></p>	<p>- <b>Mouvement de personnel</b></p> <p>Les membres du conseil d'établissement sont informés que Catherine Robitaille et Ardrine Jean-Pierre quitteront l'école, et que leurs postes ont été affichés et comblés lors de la séance d'affectations.</p> <p>On nomme aussi que Chantal Fortin (poste comblé à l'affichage) et Francine Médane (poste comblé à l'interne) prendront leur retraite.</p> <p>Le remplacement de congé de maternité de Caroline Wolput en première année a aussi été comblé.</p> <p>On nomme que certains postes sont toujours vacants, soit un contrat de deux journées en orthopédagogie, un poste de trois jours en arts plastiques ainsi qu'une demi-journée en soutien linguistique.</p>

## 6- Service de garde

Point discuté lors de l'approbation des règles du service de garde.

## 7- Délégué au CCP

Les déléguées au CCP informe le CÉ que la prochaine rencontre aura lieu le 13 juin, mais qu'elles ne seront pas présentes.

## 8- Mot de l'OPP

Aucun élément à présenter

## 9- Membres de la communauté

Loisirs Sophie-Barat

Marc Robillard

Monsieur Marc Robillard informe le CÉ que le projet de tutorat en partenariat avec l'école devrait débiter en septembre, et que cela sera validé lors du prochain conseil d'administration des Loisirs Sophie-Barat. Il rappelle aussi à la direction que 8 semaines gratuites sont offertes pour une ou des familles de l'école cet été.

## 10- Varia



**École Saint-Isaac-Jogues**

9355, avenue De Galinée  
Montréal (Québec) H2M 2A7  
Téléphone : 514 596-5454  
Télécopieur : 514 596-5458

11- Prochaine rencontre : Septembre 2023

14- Levée de l'assemblée : 20h09

---

Marie-Pier Morand, greffière

---

Mariève Cadoret, vice-présidente du conseil d'établissement

---

François de la Sablonnière Tremblay, directeur